

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 15 (1939-1940)
Heft: 26

Artikel: Notre défense contre avions
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-711702>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notre défense contre avions

— «Si je comprends bien, vous désireriez orienter vos lecteurs sur notre défense contre avions?» me demandait, avec tranquillité, un officier d'Etat-major général tandis qu'il s'appliquait à reporter sur une carte topographique la date d'une violation de notre frontière par un avion étranger. C'est qu'en effet, un rapport d'un poste d'observation venait de lui parvenir à l'instant même. Après avoir donné, en langage chiffré, les ordres nécessaires, il se tourna à nouveau vers moi comme si rien d'anormal ne venait de se passer.

— «Certainement, mon colonel, cela nous intéresserait énormément d'apprendre comment fonctionne la défense contre-avions à laquelle est confiée la garde de notre espace aérien. En outre, la possibilité pourrait-elle nous être donnée d'expliquer à nos lecteurs ce qui se passe, lorsqu'un avion étranger survole notre frontière?»

— «Mais oui, ceci est possible. Prenons le cas de cet avion bimoteur qui vient précisément de voler dans notre espace aérien.» Il me montre alors une feuille de papier transparent sur lequel un trait rouge représente la route suivie par l'avion au-dessus de notre territoire. «Nous avons installé dans tout le pays un réseau complet de postes d'observation dotés du matériel nécessaire. Ces postes fouillent continuellement le ciel. A l'aide d'images silhouettées, les équipes des postes d'observation apprennent à reconnaître la nationalité des avions. Ainsi que vous avez pu vous en rendre compte, il y a un instant, il est possible d'indiquer au moyen de quelques chiffres — dix tout au plus — la route de vol, le nombre, la hauteur, la nationalité et le type des avions signalés. Ces renseignements sont communiqués immédiatement aux troupes terrestres, aux centrales d'alarme de la défense antiaérienne, aux commandants des unités de défense contre avions et aux places d'aviation, et cela au moyen d'un réseau téléphonique qui est complètement indépendant du réseau civil. En différents points choisis avec soin «quelque part en Suisse», des avions de chasse sont toujours prêts à prendre l'air. Ils peuvent donc être appelés à chaque instant à décoller pour mettre des avions étrangers dans l'obligation de rebrousser chemin. Par le tir de fusées vertes, on signale aux aviateurs étrangers qu'ils se trouvent au-dessus d'un territoire neutre. Si l'ordre qui leur est donné, d'atterrir ou de retourner au-delà de la frontière, n'est pas observé, il appartient alors aux mitrailleuses et canons de nos chasseurs de leur faire comprendre plus énergiquement qu'il ne s'agit pas d'une plaisanterie. L'intervention immédiate de l'aviation dans la poursuite des avions étrangers, aussitôt que ceux-ci ont été vus ou entendus, n'est pas chose aussi simple que l'on se l'imagine généralement. Les conditions atmosphériques, notamment, jouent dans ce cas un très grand rôle. En effet, même en temps de paix, le fait d'avoir à traverser, par exemple, des couches de nuages pour atteindre l'altitude voulue, n'est pas sans créer des difficultés aux pilotes et leur faire courir des risques très sérieux. Pourront-ils, en effet, retrouver ensuite leur base d'attache si les nuages sont chassés à une grande vitesse par le vent ou si encore le brouillard recouvre le sol? Le vol aveugle et, spécialement, l'atterrissage sans visibilité ne sont pas sans danger même pour des pilotes très exercés. Mais il faut songer aussi que dans les cas où des avions étrangers réussiraient à forcer la garde de nos patrouilles de chasse, en se proposant d'aller attaquer nos villes et nos objectifs militaires, ils auraient

encore à compter avec les armes automatiques de notre infanterie et les batteries de défense antiaérienne.

La défense de notre espace aérien est donc confiée aux avions de chasse et à l'artillerie de défense contre-avions. Bien des problèmes qui s'y rapportent sont toutefois inconnus du public, notamment l'instruction dans une armée de milices des pilotes d'avions rapides, l'entretien de ces machines modernes, la décentralisation des places d'aviation, etc.

Les canons de défense contre-avions ont fait beaucoup parler d'eux, ces derniers temps, et ceci du fait que le plus grand nombre des hommes reconnus aptes au service, lors des nouvelles visites sanitaires, ont été versés dans les troupes de D.C.A. Ceux-ci ne seront pas tous appelés à suivre une école de recrues; seules les jeunes classes seront instruites au maniement des canons antiaériens qui représentent une arme puissante de notre défense nationale. Les villes et les objectifs militaires importants seront défendus par des batteries locales lourdes et légères, fixes ou mobiles.

Pour être efficace, la défense contre avions doit atteindre l'avion attaquant avant que celui-ci ne trouve le temps de lancer ses bombes sur l'objectif protégé. La liaison entre les pilotes et la défense contre avions doit toujours être telle, qu'elle permette aux batteries de savoir toujours que l'avion, qu'elles visent de leurs bouches à feu, est bien une machine ennemie. Il serait en effet difficilement admissible que, même par erreur, l'on puisse tirer sur sa propre aviation.

Il n'est pas nécessaire d'avoir été instruit dans une école de recrues de D.C.A. pour comprendre, qu'avant qu'un avion ennemi, venu en mission de bombardement, s'abatte en flammes, sa position doit avoir été auparavant exactement déterminée. Ce qui revient à dire que son altitude, sa vitesse et sa direction de vol doivent être calculées. Des appareils spéciaux déterminent les éléments nécessaires pour le tir, de telle manière que le projectile atteigne son but malgré la vitesse de l'avion qui peut être de l'ordre de 300 à 600 km/heure, soit 80 à 150 m/seconde; en outre, il faut aussi prévoir son éclatement fusant, s'il ne touche pas l'avion, afin de diminuer les risques de dommages causés par sa chute sur notre sol.

De nuit la présence de l'avion ennemi ne peut être tout d'abord décelée que par le bruit; ensuite il sera pris dans le faisceau des projecteurs. A ce moment, le pilote peut choisir entre deux possibilités; tenter de remplir sa tâche de destruction coûte que coûte, malgré les armes dirigées contre lui, et courir le risque d'être touché à chaque instant, ou alors essayer de sortir du champ des projecteurs et fuir hors de portée des canons anti-aériens.

Pour les soldats de cette nouvelle arme, il n'existe pas de tranchées bétonnées ou de couverts cuirassés. Ils doivent pouvoir observer librement ce qui se passe au-dessus d'eux et être à même de diriger leur arme aussi bien contre un avion volant à haute altitude que fonçant sur eux soudainement en «rase-motte». Il leur est impossible de s'installer «confortablement» derrière leur arme, comme les fantassins dans leurs casemates. Nécessairement, ils doivent trahir leur position et tirer sur un ennemi formidable, capable de se jeter littéralement sur eux en crachant le feu et le fer. C'est ici que l'on voit que malgré les progrès techniques sans cesse accomplis, la guerre a toujours et encore besoin de braves et vaillants soldats!»